

## · Cercle Concorde : le parrain en liberté

Source : AFP

21/08/2008 | Mise à jour : 13:14 |

Roland Cassone, considéré comme l'un des "parrains" du Sud de la France, écroué en décembre à Marseille dans l'affaire du Cercle Concorde, a été libéré sous contrôle judiciaire par la cour d'appel d'Aix-en-Provence, a-t-on appris aujourd'hui de sources concordantes.

Roland Cassone, 63 ans, présenté par les policiers comme une "figure respectée du milieu" et fiché au grand banditisme, avait été écroué le 2 décembre 2007 après sa mise en examen pour blanchiment, association de malfaiteurs et détention d'armes dans le dossier du cercle de jeu parisien Concorde.

Sa remise en liberté sous caution de 150.000 euros, selon une source judiciaire, intervient deux semaines après celle du banquier suisse François Rouge, l'un des autres protagonistes de l'affaire qui avait également été écroué en décembre.